

États financiers

**AGENCE CANADIENNE DES
MÉDICAMENTS ET DES
TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ**

Exercice terminé le 31 mars 2022

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Index

Exercice terminé le 31 mars 2022

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé
Nous avons vérifié les états financiers de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (« l'Organisme »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date;
- l'état des variations de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après dénommés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que le résultat de ses opérations, ses variations de l'actif net et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section ***Responsabilités des auditeurs pour la vérification des états financiers*** de notre rapport d'audit.

Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 21 juin 2021.



Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est chargée d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son activité, de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la méthode de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de mettre un terme à ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit qui inclut notre opinion.

L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada détectera toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit.

Aussi, nous devons :

- identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Le risque de ne pas détecter une inexactitude significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une inexactitude résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- acquérir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- évaluer la pertinence des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction;
- nous prononcer sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, déterminer s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport de nos auditeurs. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent entraîner la cessation de l'activité de l'Organisme;
- évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle;
- communiquer avec les personnes responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris toute lacune importante du contrôle interne que nous aurions identifiée au cours de notre audit.

KPMG A.N.P. / S.R.V. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables agréés

Ottawa, Canada

Le 16 juin 2022

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

État de la situation financière

31 mars 2022, avec des informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 361 011 \$	9 946 198 \$
Placements (note 3)	1 728 588	1 687 680
Comptes débiteurs	827 391	905 343
Charges payées d'avance	1 053 546	677 474
	<u>17 970 536</u>	<u>13 216 695</u>
Placements à long terme (note 3)	1 177 000	628 000
Immobilisations corporelles (note 4)	6 260 827	4 970 615
	<u>25 408 363 \$</u>	<u>18 815 310 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer (notes 8 et 11)	5 590 134 \$	5 949 701 \$
Subventions à rembourser	1 100 379	1 977 167
Produits reportés	7 252 296	1 514 577
	<u>13 942 809</u>	<u>9 441 445</u>
Apports reportés liés aux immobilisations	3 322 569	2 793 003
Incitatifs à la location reportés	2 941 876	2 206 352
	<u>20 207 254</u>	<u>14 440 800</u>
Actif net :		
Non affecté	100 000	100 000
Affecté en interne (note 10)	5 101 109	4 274 510
	<u>5 201 109</u>	<u>4 374 510</u>
Engagements (note 7)		
	<u>25 408 363 \$</u>	<u>18 815 310 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :


administrateur


administrateur

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2022, avec des informations comparatives pour 2021

	Budget	2022	2021
	(Non vérifié)		
Produits :			
Subventions et produits des prestations de services (note 5)	35 381 315 \$	30 962 181 \$	31 037 532 \$
Frais du secteur	6 140 000	6 535 645	4 564 874
Autres produits (note 6)	409 000	801 501	465 005
	41 930 315	38 299 327	36 067 411
Charges :			
Salaires et avantages sociaux	28 057 829	26 280 159	25 983 899
Honoraires	7 069 043	4 701 156	3 581 731
Frais d'occupation	2 500 000	2 835 314	2 811 339
Installations, ordinateurs et fournitures de bureau	1 432 584	1 529 569	1 426 183
Frais de déplacement	687 716	4 475	21 461
Autres	2 183 143	2 122 055	1 953 195
	41 930 315	37 472 728	35 777 808
Excédent des produits sur les charges	– \$	826 599 \$	289 603 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

État des variations de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2022, avec des informations comparatives de 2021

	Non affecté	Affecté à l'interne	2022	2021
Solde au début de l'exercice	100 000 \$	4 274 510 \$	4 374 510 \$	4 084 907 \$
Excédent des produits sur les charges	826 599	–	826 599	289 603
Virement depuis (vers)	(826 599)	826 599	–	–
Solde à la fin de l'exercice	100 000 \$	5 101 109 \$	5 201 109 \$	4 374 510 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022, avec des informations comparatives de 2021

	2022	2021
Encaisse provenant des (affectée aux) :		
Activités opérationnelles :		
Excédent des produits sur les charges	826 599 \$	289 603 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles et améliorations locatives	749 631	688 290
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(526 197)	(534 321)
Amortissement des incitatifs à la location	(248 555)	(153 969)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Comptes débiteurs	77 952	209 815
Charges payées d'avance	(376 072)	287 694
Comptes créditeurs et charges à payer	(359 567)	1 678 708
Subventions à rembourser	(876 788)	1 388 117
Produits reportés	5 737 719	677 797
	<u>5 004 722</u>	<u>4 531 734</u>
Activités d'investissement :		
Acquisition de placements	(1 172 214)	(6 621)
Produits tirés des placements	582 306	511 267
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 039 843)	(2 251 035)
	<u>(2 629 751)</u>	<u>(1 746 389)</u>
Activités de financement :		
Apports reçus du propriétaire pour l'achat d'immobilisations corporelles	984 079	811 221
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles	1 055 763	1 439 813
	<u>2 039 842</u>	<u>2 251 034</u>
Augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	4 414 813	5 036 379
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 946 198	4 909 819
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>14 361 011 \$</u>	<u>9 946 198 \$</u>

Voir les notes accompagnant les états financiers.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

1. Objectif de l'organisme

L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (l'« ACMTS » ou l'« organisme ») est un organisme sans but lucratif indépendant, chargé de fournir aux décideurs en matière de soins de santé au Canada des preuves objectives pour les aider à prendre des décisions éclairées sur l'efficacité clinique et le rapport coût-efficacité des médicaments, des appareils médicaux, des tests diagnostiques, des interventions cliniques ainsi que des programmes de services de santé. Pour ce faire, l'ACMTS agit à titre d'important fournisseur de données, d'avis et de recommandations scientifiques crédibles ainsi que d'outils permettant l'utilisation appropriée des technologies de la santé. L'ACMTS joue également un rôle clé de collaborateur, responsable et fournisseur de preuves scientifiques provenant d'autres sources au Canada et à l'étranger.

L'ACMTS a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. À titre d'organisme sans but lucratif, l'ACMTS est exonérée d'impôts sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

(a) Constatation des revenus

L'organisme suit la méthode du report pour la comptabilisation des produits. Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions affectées aux achats d'immobilisations sont reportées et comptabilisées à titre de produits en fonction du taux d'amortissement des immobilisations connexes. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, que leur montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les frais du secteur sont comptabilisés lorsque le service est fourni sur la durée du contrat, selon la méthode linéaire. Les montants facturés ou reçus conformément aux contrats conclus avec des clients, mais qui ne répondent pas encore aux critères de constatation des produits, sont comptabilisés dans les produits différés.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement se fonde sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et est calculé selon la méthode linéaire et les taux annuels suivants :

Actif	Taux
Matériel informatique	33 %
Mobilier et matériel	20 %
Bibliothèque	20 %
Logiciels	20 % à 50 %

Un taux correspondant à la moitié des taux indiqués ci-dessus est appliqué pour l'année de l'acquisition.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle du bail. Les immobilisations en cours de développement ne seront amorties qu'une fois qu'elles seront essentiellement prêtes à être utilisées.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants détenus dans des comptes du marché monétaire sont considérés comme des équivalents de trésorerie puisqu'ils constituent des placements à court terme hautement liquides dont le risque de variation de la valeur est faible.

(d) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût amorti. Les produits d'intérêts sont inscrits dans les autres produits à l'état des résultats.

(e) Subventions à rembourser

Le montant des subventions à rembourser peut changer à la suite du résultat définitif de l'examen des bailleurs de fonds. Si des ajustements sont demandés, ceux-ci seront constatés pour l'exercice au cours duquel ils ont été identifiés.

(f) Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location reçus à la signature ou au renouvellement d'un bail sont différés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit formuler des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation d'information sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur le montant des produits et des charges présentés pour les périodes de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont enregistrées aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

3. Placements

Placements à court terme:

	2022	2021
Certificats de placement garanti	1 399 168 \$	1 056 167 \$
Obligations d'État	279 327	487 683
Compte d'épargne	50 093	143 830
	1 728 588 \$	1 687 680 \$

Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux fixes s'échelonnant de 1,4 % à 2,8 % et viennent à échéance entre 2022 et 2026 (de 1,8 % à 2,8 % (échéance entre 2022 et 2025) en 2021).

Les obligations d'État portent intérêt à des taux fixes allant de 3,1 % à 3,5 % et viennent à échéance en 2022 (de 1,55 % à 4,25 % (échéance en 2021) en 2021).

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

3. Placements (suite)

Placements à long terme:

	2022	2021
Obligations d'État	1 177 000 \$	628 000 \$

Les obligations d'État portent intérêt à des taux fixes s'échelonnant de 2,2 % à 4,4 % et viennent à échéance entre 2023 et 2026 (de 3,1 % à 3,65 % (échéance entre 2023 et 2024) en 2021).

4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
Matériel informatique	2 402 089 \$	2 064 356 \$	337 733 \$	120 071 \$
Mobilier et matériel	2 654 609	1 915 431	739 178	343 881
Bibliothèque	660 062	636 221	23 841	43 824
Logiciels	760 418	750 736	9 682	19 554
Améliorations locatives	6 031 428	881 035	5 150 393	3 179 395
Immobilisations en cours de développement	—	—	—	1 263 890
	12 508 606 \$	6 247 779 \$	6 260 827 \$	4 970 615 \$

Au 31 mars 2021, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 10 468 763 \$ et 5 498 148 \$.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

5. Subventions et produits des prestations de services

	Évaluation des Technologies de la santé	Examens en vue du remboursement de l'ACMTS	2022 Total	2021 Total
	Utilisation Optimale			
Alberta	342 804 \$	789 583 \$	1 132 387 \$	1 132 387 \$
Colombie-Britannique	468 284	944 713	1 412 997	1 412 997
Manitoba	140 140	501 754	641 894	641 894
Nouveau-Brunswick	95 727	207 560	303 287	303 287
Terre-Neuve-et-Labrador	69 854	157 541	227 395	227 395
Territoires du Nord-Ouest	4 813	6 151	10 964	10 964
Nouvelle-Écosse	118 149	248 619	366 768	366 768
Nunavut	2 517	4 241	6 758	6 758
Ontario	350 000	2 114 329	2 464 329	2 464 329
Île-du-Prince-Édouard	18 542	71 795	90 337	90 337
Saskatchewan	125 479	481 573	607 052	607 052
Yukon	3 881	4 496	8 377	8 377
Gouvernement fédéral	27 090 252	1 968 517	29 058 769	26 058 769
	28 830 442	7 500 872	36 331 314	33 331 314
Moins les apports reçus pour l'achat d'immobilisations			(1 055 763)	(1 439 986)
Plus l'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations			526 197	534 321
Financement de Santé Canada comptabilisé de l'exercice précédent			1 977 167	589 050
Financement de Santé Canada reporté à l'exercice 2022-2023			(6 168 300)	–
Subventions à rembourser			(1 100 379)	(1 977 167)
Plus les fonds additionnels provinciaux ou territoriaux de 2 %			41 596	41 596
Moins les fonds additionnels reportés provinciaux ou territoriaux			(41 596)	(41 596)
Plus : Valeur cumulée comptabilisée du financement additionnel provincial/territorial de 2 %			451 945	–
			30 962 181 \$	31 037 532 \$

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

6. Autres produits

	2022	2021
Produit de symposiums	240 358 \$	– \$
Autres produits	444 250	380 095
Produit d'intérêts	116 893	84 910
	801 501 \$	465 005 \$

7. Engagements

Aux termes de contrats de location-exploitation visant ses locaux, ses ordinateurs et les services professionnels, l'organisme est tenu d'effectuer les paiements minimaux suivants:

2023	3 195 432 \$
2024	3 158 317
2025	2 719 211
2026	2 606 445
2027	2 596 397
Par la suite	21 556 930
	35 832 732 \$

8. Autres activités

L'organisme a le mandat de recueillir des produits pour le programme relatif à la technologie des soins médicaux de l'Association canadienne de normalisation. Les produits et les décaissements correspondants de 408 062 \$ (408 062 \$ en 2021) ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers. Un montant de 204 031 \$ (204 031 \$ en 2021) au titre des comptes créditeurs et charges à payer est détenu en fiducie pour le programme.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

9. Avantages sociaux

L'organisme participe à un régime interentreprises à prestations déterminées qui verse des prestations de retraite administrées par le régime intitulé Healthcare of Ontario Pension Plan (« HOOPP »). Pour le régime HOOPP, l'organisme a appliqué la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, car les informations qui permettent d'appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées sont insuffisantes. Les plus récents résultats financiers relatifs à HOOPP indiquent qu'au 31 décembre 2020, le régime était entièrement capitalisé et affichait un excédent de 14,6 G\$. Les écarts entre les estimations actuarielles quant à la capitalisation du régime et les résultats réels peuvent être significatifs et ces écarts sont habituellement capitalisés par les participants. Les informations dont dispose l'organisme sont insuffisantes pour déterminer sa part des actifs et des passifs de retraite.

Les salaires et avantages sociaux de l'exercice comprennent un montant de 2 032 750 \$ (1 964 653 \$ en 2021) qui représente les cotisations que l'organisme est tenu de verser au régime pour l'exercice écoulé.

10. Actif net affecté à l'interne

Le conseil d'administration de l'organisme a établi une politique sur les réserves qui prévoit l'affectation d'une partie de l'actif net. Les soldes affectés font l'objet d'un examen et sont ajustés chaque année par le conseil d'administration. Une partie de l'actif net a été affectée à l'interne pour éventualités juridiques d'au plus 1 million de dollars et pour couvrir les dépenses d'exploitation éventuelles pour une période maximale de six mois.

11. Sommes à remettre à l'État

Les sommes à remettre à l'État (taxes de vente) s'élèvent à 33 429 \$ (164 067 \$ en 2021) et sont comptabilisées dans les comptes créditeurs et charges à payer.

12. Instruments financiers

Par ses instruments financiers, l'organisme est exposé à plusieurs risques. L'analyse suivante présente les risques auxquels l'organisme est exposé et les concentrations du risque. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

(a) Risque de placement

Les placements dans les instruments financiers exposent l'organisme aux risques de placement. Le risque de taux d'intérêt est le risque qui découle des fluctuations des taux d'intérêt et de leur volatilité. L'exposition de l'organisme au risque de taux d'intérêt découle des placements décrits à la note 3.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2022

12. Instruments financiers (suite)

(b) Concentration du risque

Il existe une concentration du risque lorsqu'une part importante du portefeuille est investie dans des titres assortis de caractéristiques semblables ou assujettis à des conditions économiques, politiques ou autres qui sont semblables. Les placements de l'organisme sont décrits à la note 3.

(c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les produits provenant du gouvernement fédéral représentaient 61 % du total des produits (66 % en 2021).

13. Informations comparatives:

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Annexe sur les opérations par programme

(non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2022

	Évaluation des technologies de la santé	Utilisation optimale	Examens en vue du remboursement de l'ACMTS	Services généraux et évaluation	Autre services	Total
Produits						
Subventions et produits des prestations de services	15 692 904 \$	5 984 411 \$	7 923 571 \$	1 261 295 \$	100 000 \$	30 962 181 \$
Frais du secteur	-	-	5 912 132	-	623 513	6 535 645
Autres	155 754	120 179	-	219 856	305 712	801 501
	15 848 658	6 104 590	13 835 703	1 481 151	1 029 225	38 299 327
Charges						
Salaires et avantages sociaux	9 336 138	2 905 184	7 806 231	4 466 467	1 766 139	26 280 159
Honoraires	640 746	297 786	1 998 051	1 384 002	380 571	4 701 156
Assurance	28 347	11 490	16 055	12 916	2 052	70 860
Frais d'occupation	1 111 973	509 913	559 311	590 004	64 113	2 835 314
Communications et publications	140 002	68 968	319 401	576	15 165	544 112
Bibliothèque	120 594	119 797	65 644	-	-	306 035
Frais d'adhésion et perfectionnement professionnel	100 449	60 542	37 793	96 853	10 385	306 022
Installations, ordinateurs et fournitures de bureau	639 264	285 966	271 666	296 232	36 441	1 529 569
Frais de déplacement	4 974	3 497	1 919	(5 813)	(102)	4 475
Recrutement	51 520	20 713	22 037	27 953	3 068	125 291
Divers	-	-	-	20 104	-	20 104
Amortissement	347 845	141 475	198 480	39 068	22 763	749 631
Soutien général	3 004 750	1 473 730	2 357 829	(5 564 939)	(1 271 370)	-
	15 526 602	5 899 061	13 654 417	1 363 423	1 029 225	37 472 728
Excédent des produits sur les charges	322 056 \$	205 529 \$	181 286 \$	117 728 \$	- \$	826 599 \$